

## Service de Soins à Domicile pour les Personnes Agées - Acquisition et vente de véhicules

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le Service de Soins à Domicile pour les Personnes Agées possède six voitures de service. Deux de ces véhicules sont arrivés en fin d'amortissement et doivent être remplacés par des véhicules neufs.

Le prix d'acquisition de deux véhicules Citroën Saxo s'élève à 116 048 F TTC. Il sera financé par approvisionnement du compte 895/2182.00519 service 50000 de la manière suivante :

- crédits inscrits au budget primitif	59 502 F
- reprise sur résultat d'investissement de l'année n - 2 (1997)	56 546 F
<b>Total</b>	<b>116 048 F</b>

Le matériel roulant amorti sera vendu au Service Parc Auto au prix de 15 000 F l'unité.

Le Conseil Municipal est appelé à voter au budget de l'année, par décisions modificatives, les opérations suivantes :

\* en 1999 :

- réaffectation d'une partie de l'excédent d'investissement de l'année n - 2, soit 56 546 F au compte 895/2183.00519. 50000.

\* en 2000 :

- ouverture en recettes de la somme de 30 000 F au compte 995/775.50000 pour encaisser le produit de cession,

- ouverture en opérations d'ordre budgétaire d'un crédit de 30 000 F en recettes au compte 895/1486-00519.50000 et en dépenses au compte 995/68746.50000 afin d'affecter la plus-value de cession en section d'investissement.

Le Conseil Municipal est invité à adopter ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 23 décembre 1999.*